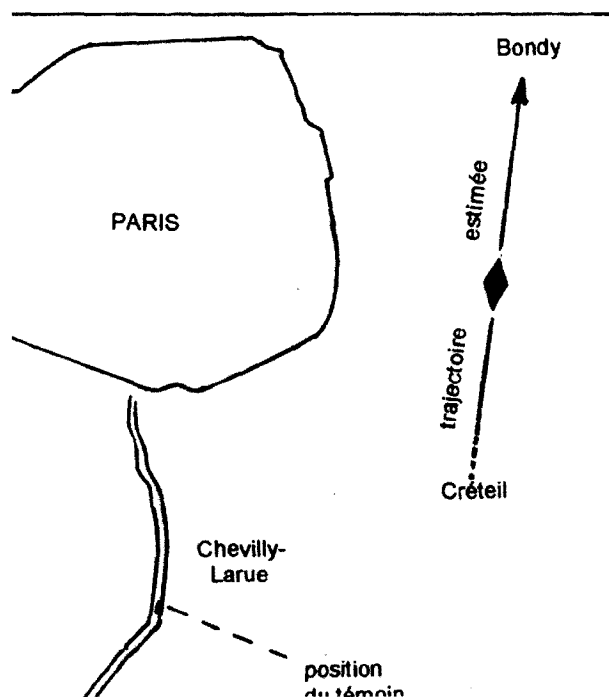


L'observation du vol n'a duré que 5 secondes au maximum, puis l'objet a disparu sans toucher le sol (étant donné la trajectoire probablement à 7 km à l'est de la porte de la Villette, soit à la verticale de Bondy).

Je m'attendais à voir de la fumée, des flammes... mais non, rien de tout cela.

Au premier abord, cet objet avait la forme d'un losange vert phosphorescent, et était entouré d'un léger brouillard sur tout son périmètre (comme des petites bulles d'eau gazeuse).

Je tentai d'identifier rapidement cet appareil. A priori, l'avion le plus approchant (vu de dessous) pouvait être un F-4 Phantom ou un Saab Draken. Mais plus je réfléchissais, plus je me disais que tout cela "ne pouvait pas coller". Ce n'était décidément pas un avion de chasse que je venais de voir : un avion de chasse n'est pas vert phosphorescent en dessous, et n'est pas entouré d'un bouillonnement de petites bulles. L'apparition et la disparition avaient été très soudaines, la vitesse de descente extrêmement rapide... et puis il n'y avait pas eu de crash !



## un ovni qui se serait intéressé au transport des déchets nucléaires ?

LDLN, N° 401, DEC-2010

Georges Metz

L'observation d'août 1983, faite de la base aérienne de Saint-Dizier (1), ne constitue pas la *preuve* d'une corrélation entre le phénomène OVNI et les armements nucléaires (1). De même, le témoignage que voici ne *prouve* pas davantage que certains ovnis s'intéressent au transport des déchets nucléaires. Il le suggère, tout simplement. C'est déjà beaucoup.

Nous remercions Didier Deplaige, de la radio *Ici et Maintenant !*, d'avoir déclenché cette enquête.

1 : Voir pp. 19 à 21.

2 : En matière de preuve, dans ce domaine, les événements survenus en 1969 et 1975 sur les bases de missiles intercontinentaux implantées dans le Nord des Etats-Unis, suffisent amplement. Voir LDLN 388, pp. 21, 22, 27, 28. Voir surtout le livre de Robert Salas et James Klotz, *Faded Giant*.

Il est question, dans cette affaire, d'un homme et de sa fille. C'est le père, M. C.B., qui raconte ce que sa fille, A.B., une adolescente de 11 ou 12 ans à l'époque, a vu un soir près de leur maison, vers les années 1996, 1997 ou 1998.

L'affaire se passe à Artemare, un village dépendant de la commune de Virieu-le-Grand, à la limite de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie, pas très loin du Lac du Bourget.

Nous sommes un soir d'automne. Le père de famille est à table, avec sa femme et leurs deux filles, dans leur maison qui borde la route. Il est 19 h 30 ou 20 h. La nuit est tombée, les volets sont fermés. Près de la maison, sur un parking, sont garés les trois camions de l'entreprise de transport familiale.

Soudain, la jeune fille s'écrie : « *Vous n'entendez pas un bruit ?* ». Tout le monde tend l'oreille, mais rien n'est perçu. Seule l'adolescente entend un

bruit sourd, comme un bourdonnement. Elle se lève tout d'un coup, et sort par la porte d'entrée, pour voir ce qui se passe dehors. Après un long silence, elle appelle son père : « Papa, viens vite voir, il y a un truc au-dessus de tes camions ».

Les camions (des semi-remorques) sont garés sur un grand parking municipal, à moins de 50 mètres de la maison. Au-dessus de l'un d'eux stationne une énorme lumière, à hauteur des arbres du lotissement.

Le père s'exclame : « Qu'a-t-elle encore vu ? », et se lève pour aller voir. Mais il ne voit rien.

La jeune fille tremble comme une feuille, et n'arrive plus à parler. Son père lui demande ce qu'elle a vu, et que lui ne voit pas. Ils retournent à table, et là, elle finit par dire : « J'ai vu un truc arrêté au-dessus d'un camion, qu'il a éclairé d'une très forte lumière, et ensuite c'est parti à une vitesse incroyable ».

Le repas terminé, le père lui fait dessiner ce qu'elle prétend avoir vu. Et là, elle dessine une "soucoupe volante" au-dessus du camion, à hauteur des platanes.

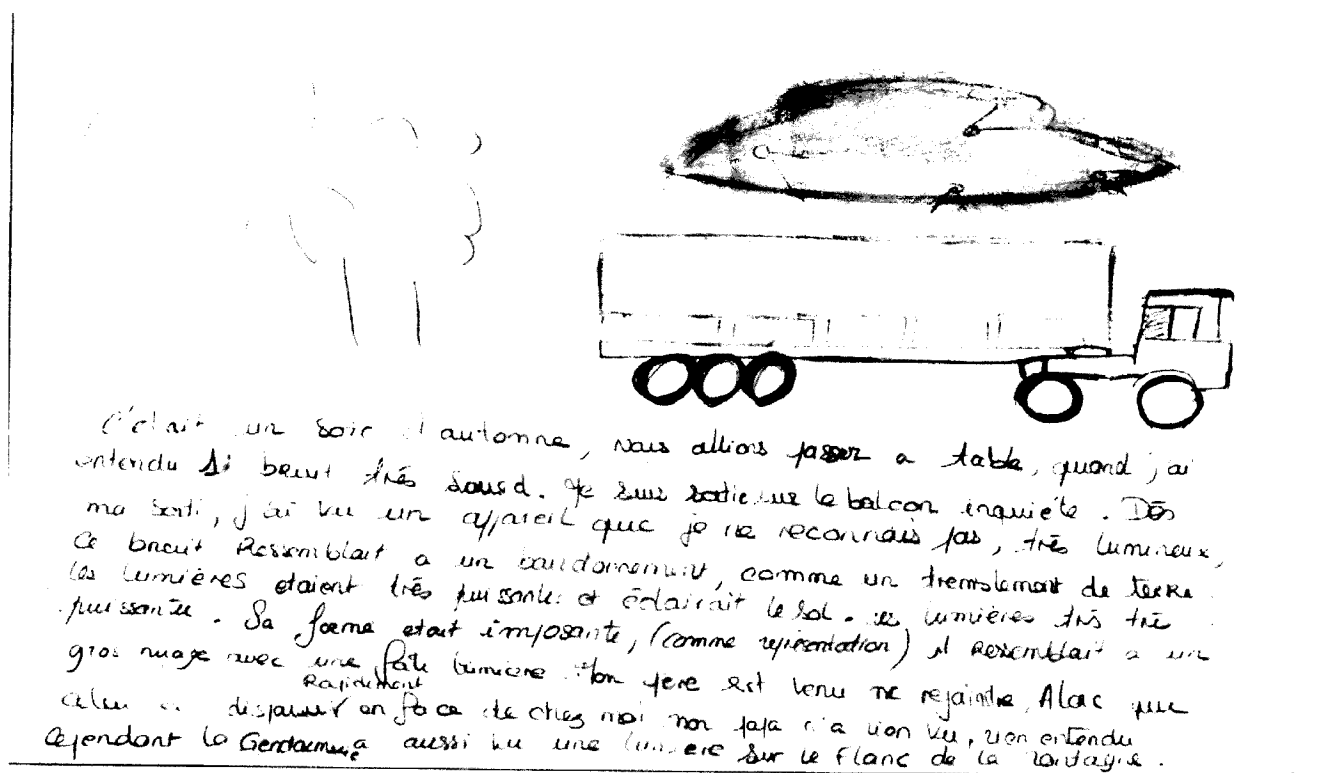
Dans les camions, il y avait des conteneurs en béton destinés à servir au stockage des déchets nucléaires. L'entreprise en livrait dans les centrales nucléaires de toute la France.

M. C.B. précise que les conteneurs étaient neufs et vides, mais qu' "ils" (les visiteurs) devaient être intéressés de savoir dans quoi nous stockions nos déchets, ou bien si les camions présentaient une radioactivité au-dessus de la normale.

Sa fille, à l'époque, n'avait jamais entendu parler d'ovnis. Elle a appelé ça « un truc », ne sachant pas lui donner de nom.

C'est la redécouverte du dessin de sa fille qui a déclenché la révélation de l'événement. Ce dessin est accompagné du texte que voici :

« C'était un soir d'automne, nous allions passer à table, quand j'ai entendu un bruit sourd. Je suis sortie sur le balcon, inquiète. Dès ma sortie, j'ai vu un appareil que je ne connais pas, très lumineux. Ce bruit ressemblait à un bourdonnement, comme un tremblement de terre. Les lumières étaient très puissantes, et éclairaient le sol. Des lumières très, très puissantes. La forme était imposante, et ressemblait



Suite à cet incident, ils n'en ont jamais trop reparlé. Le dessin initial s'est perdu. Le père précise qu'il n'y avait pas Internet, à l'époque, ni beaucoup de moyens de se documenter sur ces phénomènes. Mais il s'est beaucoup demandé pourquoi cette "soucoupe" était venue s'arrêter au-dessus de ses camions. Une idée s'impose : la marchandise qui se trouvait dans les camions devait les intéresser !

à un gros nuage avec une forte lumière. Mon père est venu me rejoindre, alors que celui-ci a disparu en face de chez moi. Mon papa n'a rien vu, rien entendu. Cependant, la Gendarmerie a aussi vu une lumière sur le flanc de la montagne.

L'appareil est passé très, très lentement au-dessus du camion. Dès que mon papa est arrivé, le temps de tourner la tête, l'appareil était au fond du lo-

*tissement, sans lumière, mais toujours le bruit sourd. Ensuite nous sommes rentrés ».*

La jeune fille en a parlé autour d'elle, le lendemain, et c'est venu aux oreilles des gendarmes du village, qui sont venus la voir. En effet, eux-mêmes, cette nuit-là, ont vu une lumière blanche très forte sur les contreforts de la montagne qui surplombe le village. Il s'agit des montagnes du Grand Colombier, au nord-est d'Artemare.

La jeune fille seule a perçu le son de basse fréquence, que ni son père, ni sa mère, ni sa jeune sœur (de 8 ou 9 ans) n'ont entendu. Elle est sortie parce que le bruit lui faisait peur. Elle avait besoin de voir ce qui se passait dehors. Les volets étaient fermés, et aucune lumière n'a été vue, de la salle à manger.

Elle précise : « *C'était une grosse ampoule volante... Le lotissement était lumineux... J'ai appelé mon père, et l'objet avait disparu au fond du lotissement, car le son avait l'air de venir de là... durée : entre 1 et 3 minutes maximum, en tout ».*

Le dessin de la jeune fille (p. 23) est remarquable de précision et riche de renseignements. On voit un gros objet lenticulaire juste au-dessus du camion semi-remorque, et presque aussi long que lui. Le sommet bombé de cet objet arrive à hauteur du sommet des arbres de 7 ou 8 mètres. Le camion ayant entre 15 et 17 mètres de long, pour une hauteur de 3,80 m, l'ovni devait mesurer environ 12 m sur 4 m.

La jeune fille a représenté comme des faisceaux partant de l'objet aux contours flous. Mais elle précise que la lumière venait de partout, et non d'un ou plusieurs points précis. Le camion était éclairé dans sa totalité par l'objet.

Une quarantaine de mètres seulement sépare le balcon où était la jeune fille (à gauche sur le dessin) du camion. Au fond à droite, on voit la montagne sur le flanc de laquelle les gendarmes ont vu une lumière très blanche.

M. C.B. et sa fille voudraient retrouver les gendarmes de l'époque, qui sont maintenant à la retraite, pour connaître la date exacte de l'observation et savoir si un rapport a été rédigé.

Une recherche dans les archives du Geipan a permis de trouver les témoignages de Bourg-Saint-Maurice, dans la nuit du 23 au 24 septembre 1997(1). Ils sont classés "rentrée atmosphérique". Cette nuit-là, vers minuit, des témoins indépendants ont observé le passage dans le ciel d'une lumière très vive, de forme ovoïde, avec traînée. Le phénomène, très rapide, a disparu au bout de quelques secondes. Aucun bruit n'a été perçu. Les caractéristiques de l'observation conduisent à privilégier l'hypothèse d'une rentrée atmosphérique.

L'un des témoignages reçus cette nuit-là (n°1997307940) et le procès verbal de Gendarmerie n°2455/97 pourraient correspondre à la date de l'observation d'Artemare. Le fait se produit à la Dent du Chat, à 25 km, à vol d'oiseau, d'Artemare. Mais sur les PV de Gendarmerie, tous les noms, de personnes et de lieux, sont caviardés.

Si l'adolescente a été choquée sur le moment, sa vie s'est poursuivie normalement. C'est maintenant (septembre 2010) une jeune femme de 25 ans, qui considère que l'univers est bien trop vaste pour que nous y soyons seuls.

1 : Ce jour-là, le soleil s'est couché à 19h45 (heure locale), mais une montagne s'élève à près de 1000 m, à l'ouest d'Artemare, donnant l'illusion de la nuit bien avant le coucher du soleil.

